



HAL
open science

Occupations domestique et funéraire de l'âge du Fer à Lavau (Aube)

Cécile Paresys, Vincent Riquier, Raphaël Durost

► **To cite this version:**

Cécile Paresys, Vincent Riquier, Raphaël Durost. Occupations domestique et funéraire de l'âge du Fer à Lavau (Aube). *Revue archéologique de l'Est*, 2007, 56, pp.87-108. hal-01680319

HAL Id: hal-01680319

<https://hal.science/hal-01680319>

Submitted on 10 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

OCCUPATIONS DOMESTIQUE ET FUNÉRAIRE DE L'ÂGE DU FER À LAVAU (AUBE)

Raphaël DUROST *, Cécile PARESYS **, Vincent RIQUIER *

Mots-clés *Bronze final, Hallstatt, La Tène moyenne, Champagne-Ardenne, Aube, habitat et nécropole, ¹⁴C.*

Keywords *Late Bronze age, Hallstatt, middle Iron age, Champagne-Ardenne, Aube, settlement and cemetery, C14.*

Schlagwörter *Spätbronzezeit, Hallstatt, Mittellatènezeit, Champagne-Ardenne, Aube, Siedlung und Nekropole, ¹⁴C.*

Résumé *Cet article présente les résultats d'une fouille préventive (Inrap) effectuée sur la commune de Lavau dans l'Aube. Deux occupations distinctes ont été clairement identifiées : une portion de ferme de la fin de l'Âge du Bronze/début du Hallstatt ainsi qu'une petite nécropole de La Tène moyenne. Si la ferme est emblématique d'une exploitation rurale de cette époque, la nécropole se démarque de ce que l'on en attendrait. Son emplacement, son organisation ainsi que certaines pratiques funéraires la rendent insolite.*

Abstract *This paper deals with the results of an archaeological excavation (Inrap) carried out in the district of Lavau (Aube). Two sites have been clearly recognized : a part of a rural settlement from the Late Bronze Age/early Iron Age and a small cemetery from the middle Iron Age. Although the farm can be typical of a protohistoric settlement, the cemetery stands out of what one would expect. Its place, its organization also some of its burial practices turn it out of the ordinary.*

Zusammenfassung *Dieser Artikel stellt die Ergebnisse einer Rettungsgrabung (Inrap) vor, die in der Gemeinde Lavau im Departement Aube durchgeführt wurde. Zwei unterschiedliche Besiedlungen konnten klar identifiziert werden: ein Teil eines Bauernhofs aus der späten Bronze-/frühen Hallstattzeit sowie eine kleine Nekropole aus der Mittellatènezeit. Während der Bauernhof typisch für einen ländlichen Betrieb dieser Zeit ist, unterscheidet sich die Nekropole von dem, was man erwarten würde. Ihre Lage, ihre Organisation, sowie manche Bestattungsbräuche sind aussergewöhnlich.*

PRÉSENTATION

Au printemps 2002, l'Inrap est intervenu dans le cadre d'un projet de lotissement de 5,6 ha, sur la commune de Lavau, au lieu-dit *Les Corvées* (RIQUIER, 2005). L'opération de fouille préventive menée sur une surface de 1,4 ha a permis de mettre au jour une

implantation domestique de la fin de l'Âge du Bronze-début du premier Âge du Fer et quelques sépultures du second Âge du Fer. Localisées sur une pente douce dirigée vers la vaste plaine alluviale de la Seine, les deux occupations¹ sont installées sur la zone de contact entre le milieu humide et inondable proprement dit et la plaine crayeuse (fig. 1).

* INRAP, 36-38 rue des Dats, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré.

** Archéologue du funéraire, INRAP, 36-38 rue des Dats, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré.

Avec l'aimable collaboration de Catherine Moreau et d'Ingrid Turé, INRAP, 36-38 rue des Dats, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, et les analyses ¹⁴C du Centrum voor Isotopen Onderzoek de l'Université de Groningue (Pays-Bas).

1. À la suite des conclusions de l'ACR (ACHARD-COROMPT *et alii*, 2004), les termes de « site » ou « d'occupation » sont maintenant employés en Champagne-Ardenne sur la base de la définition suivante : « Dans des conditions données d'observation, fait matériel isolé ou regroupé en ensemble plus au moins complexe, chronologiquement homogène et distinct spatialement du plus proche fait contemporain, attestant l'existence d'une intervention humaine, modifiant le milieu naturel et pouvant intégrer des occupations antérieures. Cette occupation s'intègre, avec ses caractéristiques propres, dans le réseau économique, social, politique et culturel d'implantations humaines contemporaines ».

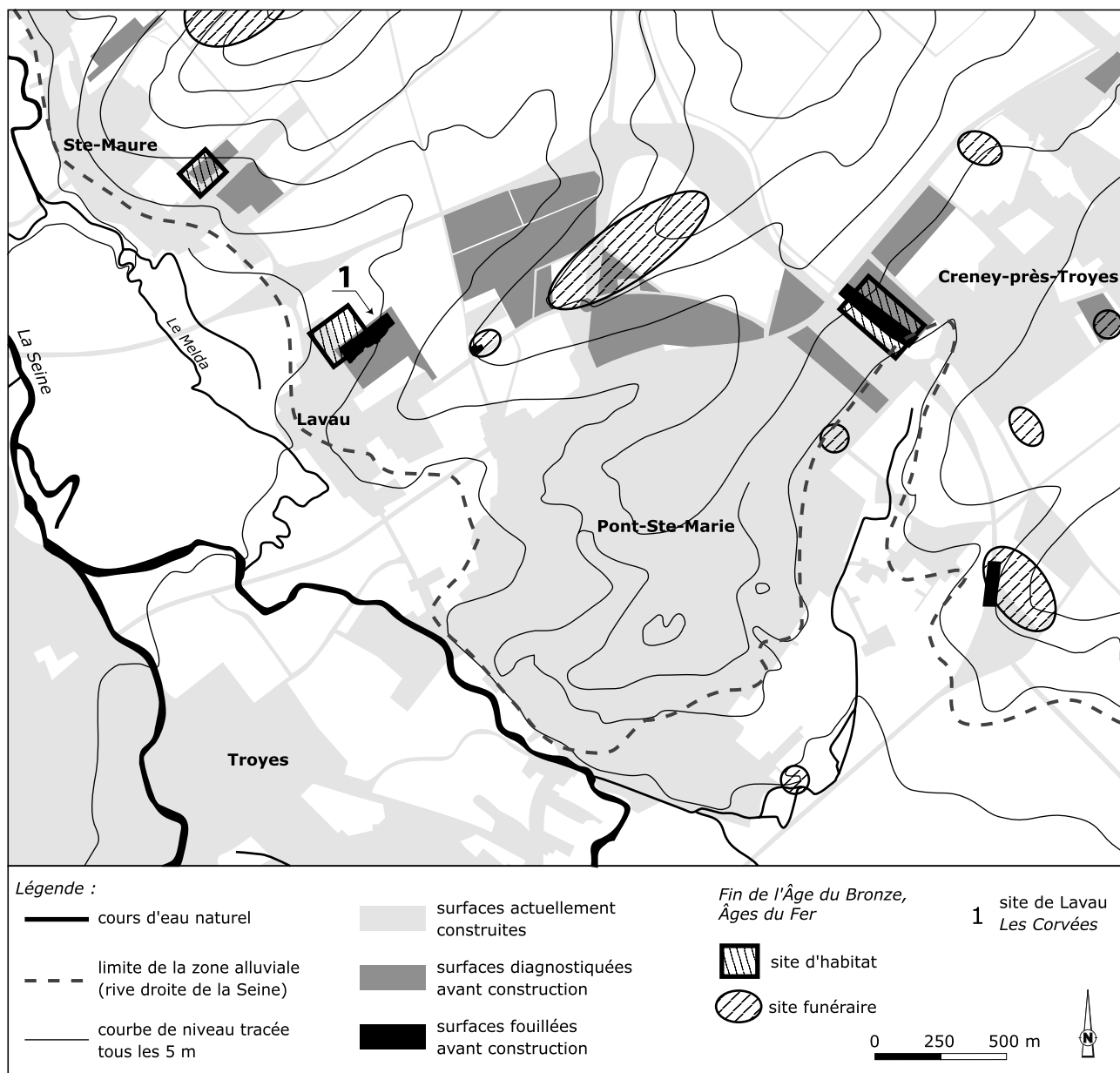


Fig. 1. Plan de localisation de l'opération dans le contexte archéologique local simplifié (nord-est de l'agglomération troyenne).

Cette opération qui, par de nombreux aspects, ne diffère pas d'autres fouilles concernant les âges des métaux en Champagne crayeuse, mérite d'être publiée pour au moins deux raisons. Tout d'abord, il s'agit, parmi les nombreuses opérations de sauvetage menées dans ce secteur, de vestiges fouillés récemment. Ensuite, l'ensemble funéraire laténien témoigne de pratiques encore inconnues dans la région.

Environnement archéologique

Depuis une dizaine d'années maintenant se poursuit l'aménagement de la périphérie nord de l'agglomération de Troyes. Les dernières terres agricoles situées entre la rocade et le cœur des communes de Lavau et de Pont-Sainte-Marie laissent la place aux ZAC et nouveaux lotissements. Sur la carte (fig. 1), on peut observer l'importance du phénomène. Cette situation, suivie par le SRA, a donné lieu systématiquement à

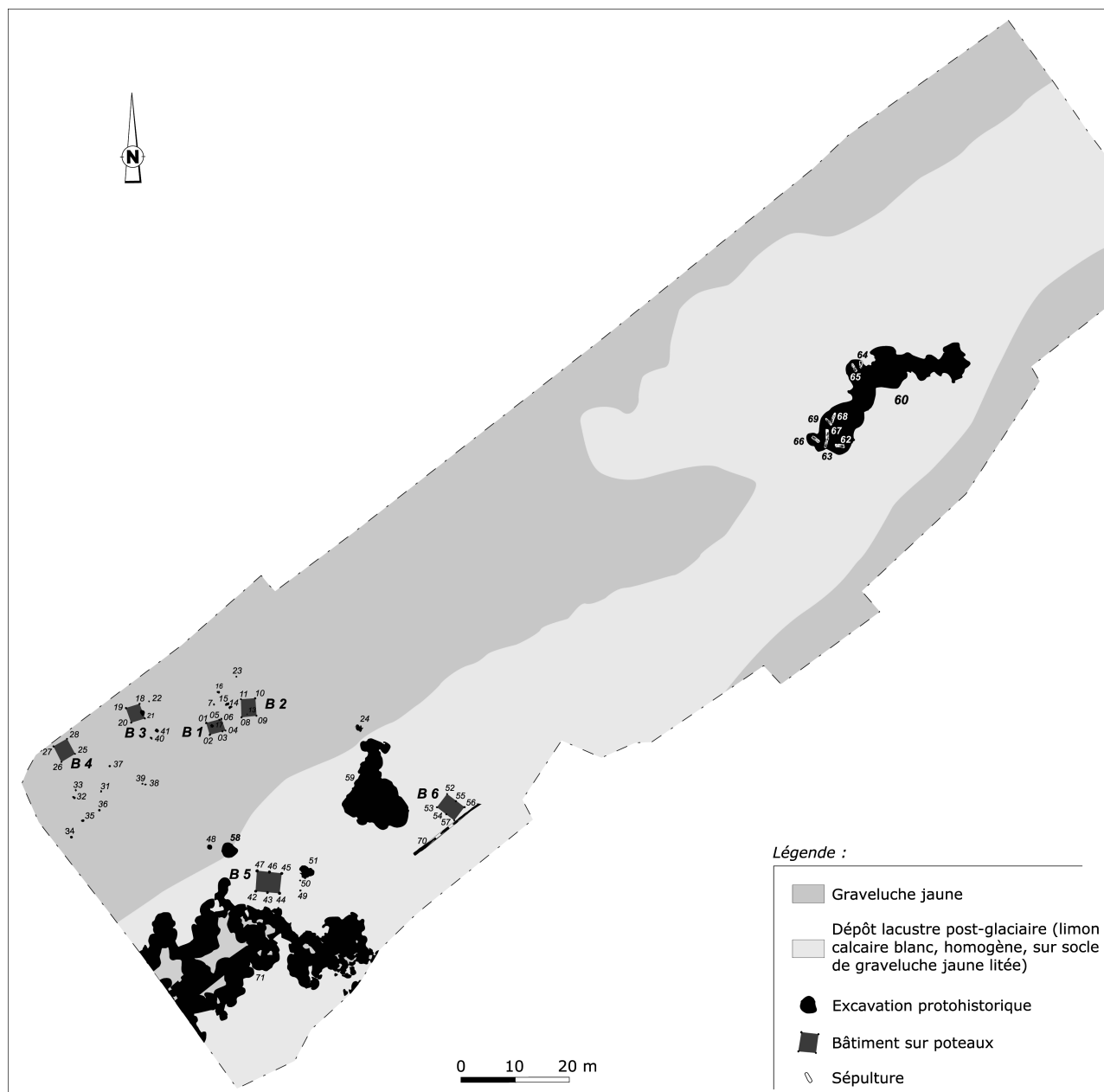


Fig. 2. Plan général du site de Lavau Les Corvées.

des opérations de diagnostics et, dans certains cas, à des fouilles². Même si notre propos n'est pas ici de faire une synthèse spatiale poussée, on peut d'ores et déjà brosser à grands traits la chronologie locale et ses particularités.

Aucune donnée n'est disponible pour le Paléolithique ou pour le Néolithique. Pour la Protohistoire plus récente, la documentation se répartit entre nécropoles à

enclos et témoins d'habitat. La nécropole la plus proche (moins d'1 km), celle de Lavau *Les Petites Corvées*, a été reconnue par plusieurs opérations (diagnostics et fouilles; DUTOO, 1993), même si nous ne disposons malheureusement pas d'une vision spatiale complète et chronologiquement précise de cet ensemble. Plus loin, on observe une répartition assez régulière d'autres ensembles funéraires similaires, à Sainte-Maure *Les Clouis*, *Les Carrés* et *Le Haut de Vannes*, à Creney-près-Troyes *Le Paradis* (VILLARD, 1987), *Les Poiriers* et *route de Brienne* (ACHARD-COROMPT, 2003), à Pont-Sainte-Marie *Le Moulinet*. Exceptionnellement, certain-

2. BEVILACQUA, 2004; BOURDIN, 1994; ACHARD-COROMPT, 2003; DUROST, 2004a; DUROST, 2004b; JOLY, 2000; KOEHLER, 1996; MOREAU, à paraître; ROHMER, 2003; VERDIN, 2004; VILLARD, 1987.

Bâtiment	Nombre de structures	Type	Largeur maximale (m)	Longueur maximale (m)	Surface maximale (m ²)	Profondeur moyenne des poteaux (cm)	Diamètre moyen des poteaux (cm)	Orientation (°O)
1	6	à 4 poteaux	2,2	2,9	6,5	23,5	34,7	165
2	4	à 4 poteaux	2,6	3,2	8,7	20,2	34,1	86
3	5	à 4 poteaux	2,6	2,8	7,3	16	33,7	72
4	5	à 4 poteaux	2,8	3,1	9,0	17	31,5	64
5	8	à 6 poteaux	3,7	4,4	16,6	27,5	48,3	7
6	6	à 6 poteaux	3,0	3,9	12,0	29,5	29,5	37

Fig. 3. Tableau de données sur les bâtiments de stockage.

nes de ces tombes se remarquent encore aujourd'hui par leur masse tumulaire: tumulus de Lavau *Les Dames Blanches* et de Pont-Sainte-Marie *Le Moulinet*, daté de la fin de La Tène ancienne-début La Tène moyenne. Pour ce qui est des secteurs d'habitat, leurs vestiges se composent de bâtiments sur poteaux, de séries de fosses de toutes tailles, et de fossés d'enclos, indices typiques mais qui n'auraient pu être détectés sans des campagnes de diagnostics systématiques.

La fin du second Âge du Fer et la période romaine sont représentées en proportion moindre: à 150 m au nord-est de ce site passe une voie romaine d'axe nord-sud reconnue sur plusieurs kilomètres, et qui porte le nom de *La Voie de Rege* sur les cartes de Cassini (xvii^e) et d'État Major (fin xix^e). Actuellement sectionnée en de nombreux points, elle sert encore par endroits de chemin d'exploitation rural. En bordure de celle-ci a été fouillée une nécropole datée des ii^e-iii^e ap. J.-C. (DUROST, 1993). Enfin, une prospection dans le bois qui sépare La Vallotte et le village de Lavau a livré un lot de monnaies.

Mentionnons pour la période médiévale, la découverte d'inhumations (MASSIN, 1987) dont une en sarcophage au bord de la RD 78d limitant Lavau et Pont-Sainte-Marie, à moins de 400 m du site.

Les données archéologiques

En préalable, il faut signaler l'extrême indigence du mobilier en général et de la céramique en particulier; contrainte majeure qui ne permet en aucun cas de préciser une quelconque évolution interne au site. Grâce à une courte série de datations radiocarbones, nous avons pu distinguer les deux occupations présentes puis affiner celle de l'habitat.

Les structures découvertes se répartissent sur la même courbe de niveau, sur le versant orienté nord

d'un ancien vallon sec (fig. 2). Localement, la craie gélifractée jaune turonienne située sur le milieu de la pente se transforme, au niveau de la courbe précitée, en limon calcaire blanchâtre posé en couche peu épaisse sur le socle de graveluche jaune compacte. En bas du décapage, on trouve le socle de graveluche jaune compacte à nu, lequel présente de fréquentes surfaces de cimentation grisâtre.

La craie gélifractée constitue le substrat altéré dominant sur les 3/4 du terrain; elle laisse la place à des dépôts de sédiments fins – graveluche – dès que l'on approche de la cote 104, c'est-à-dire le bas de pente et le début des zones basses.

Globalement concentrées dans la partie sud-ouest du décapage, sur 5 000 m², les structures reconnues se rassemblent à mesure que l'on approche de la limite d'emprise. Il ne fait aucun doute que le cœur du site d'habitat se trouve sous le lotissement construit dans les années 60-70, au sud-ouest.

L'HABITAT DE LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE-PREMIER ÂGE DU FER

Les vestiges découverts correspondent aux différents éléments typiques d'une ferme protohistorique, dotée de greniers à quatre et six poteaux, silo, puits et carrières d'extraction. La délimitation spatiale du site, rendue très lisible grâce au décapage extensif, indique que nous possédons le plan d'une partie d'un établissement agricole bien plus étendu. Nous présentons les résultats par grandes fonctionnalités.

Le stockage

Les capacités de stockage de cet établissement se résument à une galerie de greniers sur poteaux et un silo.

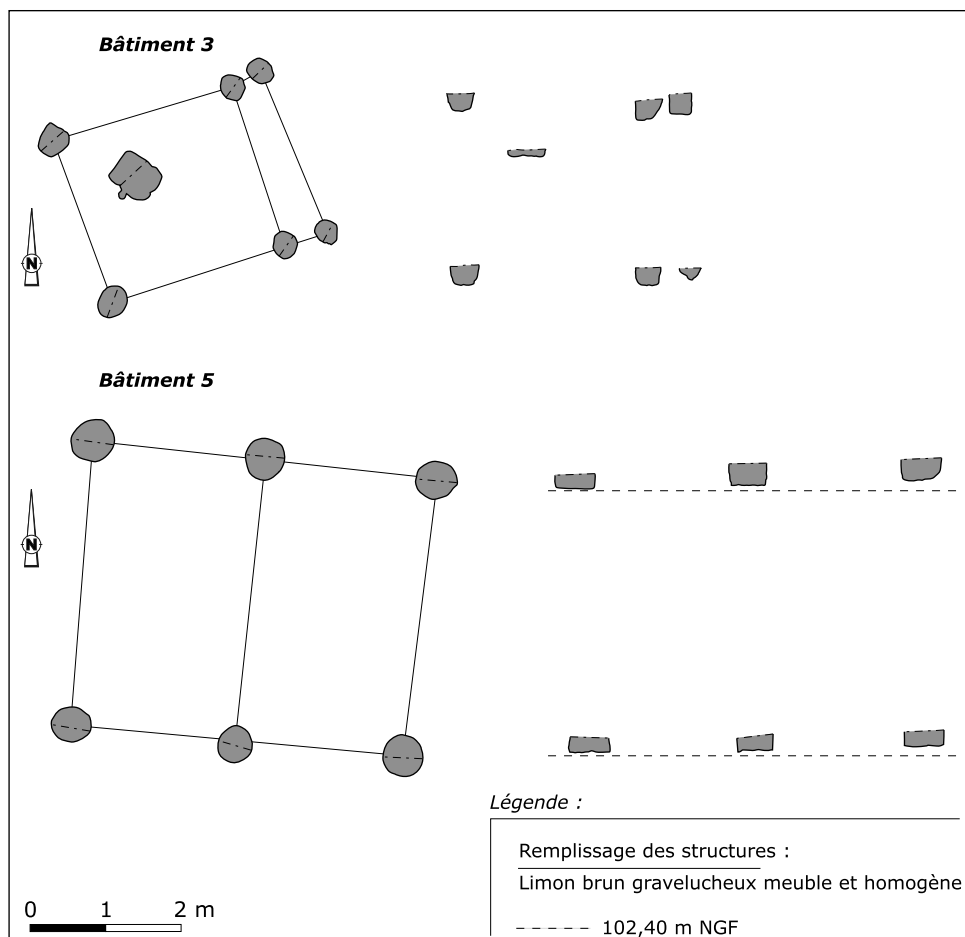


Fig. 4. Plan des bâtiments 3 et 5.

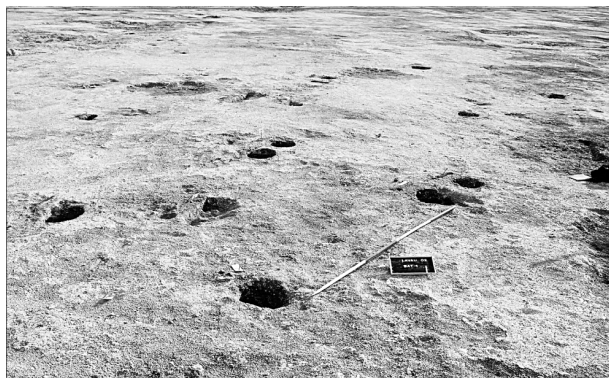


Fig. 5. Cliché du bâtiment 3.

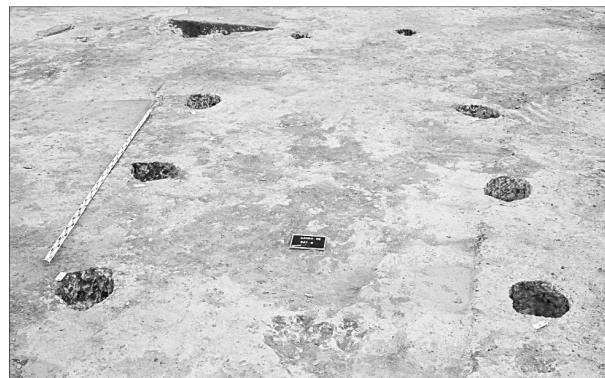


Fig. 6. Cliché du bâtiment 5.

Le bâti

Le tableau ci-dessus (fig. 3) résume les caractéristiques principales des bâtiments fouillés. Deux groupes homogènes de greniers, à quatre poteaux puis à six poteaux (fig. 4 à 6), composent le lot: tous les éléments de morphologie (morphologie des trous de poteaux, superficie, rapport longueur/largeur) indi-

quent une nette parenté. Par ailleurs, les deux groupes se distribuent de manière cohérente dans l'espace; d'un côté les quatre petits greniers, de l'autre, au cœur de la zone de carrière, les « grands » greniers à six poteaux. Au total, ces plateformes de séchage et de stockage des denrées agricoles représentent une surface utile de 60,5 m².



Fig. 7. Vue en coupe du silo.

Un silo

Circulaire en plan, il possède un profil en U, soigneusement creusé dans le niveau de craie blanche granuleuse située immédiatement sous un mince niveau de graveluche (fig. 7). Ses dimensions modestes ($0,4 \text{ m}^3$) le classent dans la catégorie des « petits » silos (silo « moyen » = 4 m^3 d'après GRANSAR, 2000). L'analyse du remplissage permet d'affirmer que son utilisation fut unique, et le colmatage rapide. À distance des petits greniers, il jouxte le puits. En dépit d'une fouille intégrale, aucun mobilier n'a pu être récolté.

La construction

La masse volumique des vestiges excavés est dominée par trois grands chapelets de fosses, appelées « polylobées » dans la tradition archéologique, en raison de leur plan « en marguerite », qui témoigne de creusements multiples et successifs. Un second décapage s'avère nécessaire lorsque l'on souhaite identifier précisément le nombre d'alvéoles qui les composent (fig. 8, 9, 10). Relativement peu profondes ($0,50 \text{ m}$ en moyenne), ces carrières d'extraction s'étalent sur des superficies considérables allant de 110 m^2 à plus de 650 m^2 . Elles s'insèrent spatialement dans la zone de stockage, à l'exception notable de la structure 60 qui s'isole à plus de 100 m des autres fosses d'extraction (fig. 2).

La typologie des creusements a pu être appréhendée en de nombreux endroits, en plan comme en coupe (fig. 9 et 11), en particulier dans les coupes 3 et 4 de la fosse 60 : le front de taille créé par le piocheur prend une forme en arc de cercle dans un rayon variable, supérieur à 180° en moyenne, visible au deuxième décapage sous la forme d'une sorte de « croissant » formant une limite nette avec l'encaissant du côté du front, une limite plus floue de l'autre. Derrière le

piocheur, le terrain se trouve moins creusé, en pente, afin de dégager les déblais, ce qui produit une zone « vide » lors du second décapage. En coupe, ces remarques sont toujours pertinentes, puisque le front de taille se signale par son aspect tranché, parfois même partant en légère sape sous le niveau de décapage.

Ces multiples creusements n'ont eu d'autre utilité que l'extraction en masse de matériau de construction, destiné aux bâtiments en général. Le matériau extrait ici – limon argilo-calcaire – possède effectivement des qualités non négligeables : facile à creuser, disponible en quantité. Il est probable que le matériau extrait a plutôt servi à la réalisation de carreaux de terre qu'à du torchis, principalement en raison d'une texture trop peu argileuse. Cette hypothèse s'appuie aussi sur l'observation des traditions architecturales locales où le carreau de terre domine dans la Champagne crayeuse et le pan de bois et torchis dans la Champagne humide.

Malgré les décapages successifs, nous ne disposons pas de beaucoup de mobilier ; par rapport au volume brassé, on peut affirmer que ces fosses sont extrêmement pauvres, ce qui plaide encore en faveur d'un relatif éloignement de la zone domestique, qui produit souvent la plupart des rejets détritiques. De plus, mentionnons qu'aux côtés des petits tessons de céramique protohistorique qui attestent d'un « bruit de fond » ancien, on a parfois retrouvé en surface des fragments de tuiles modernes, témoins d'un nivellement définitif, vieux de quelques siècles seulement.

Ces remarques morphologiques et fonctionnelles ont été largement confirmées et précisées depuis, sur une série croissante de sites d'habitat protohistorique, dans l'Aube principalement mais aussi dans la Marne. Bien qu'aucune étude n'ait encore publié ce résultat, on observe que la plupart de ces carrières d'extraction datent d'une fourchette chronologique qui débute à la fin de l'Âge du Bronze (dès le Bronze D) et s'achève vers La Tène moyenne, avec un pic d'activité au cours du Hallstatt B-C. C'est au cours du Hallstatt que l'on recense le plus grand nombre de fosses et les modules les plus volumineux. Pour l'heure, il n'est pas possible de relier directement et précisément ce constat avec une évolution architecturale. Enfin, on remarque une très forte variabilité de la quantité de mobilier présente. Il existe des fosses « pauvres » comme à Lavau, et des fosses qui donnent l'impression d'avoir servi de dépotoir à l'intégralité du site d'habitat, comme à Bréviandes *Les Forgeottes* (GEORGES, 2003) ou à Buchères/Saint-Léger-près-Troyes *Parc Logistique* (GRISARD, RIQUIER *et alii*, à paraître). Outre le facteur spatial (distance avec le cœur de la maisonnée) souvent invoqué pour expliquer la répartition et la quantité du mobilier, il

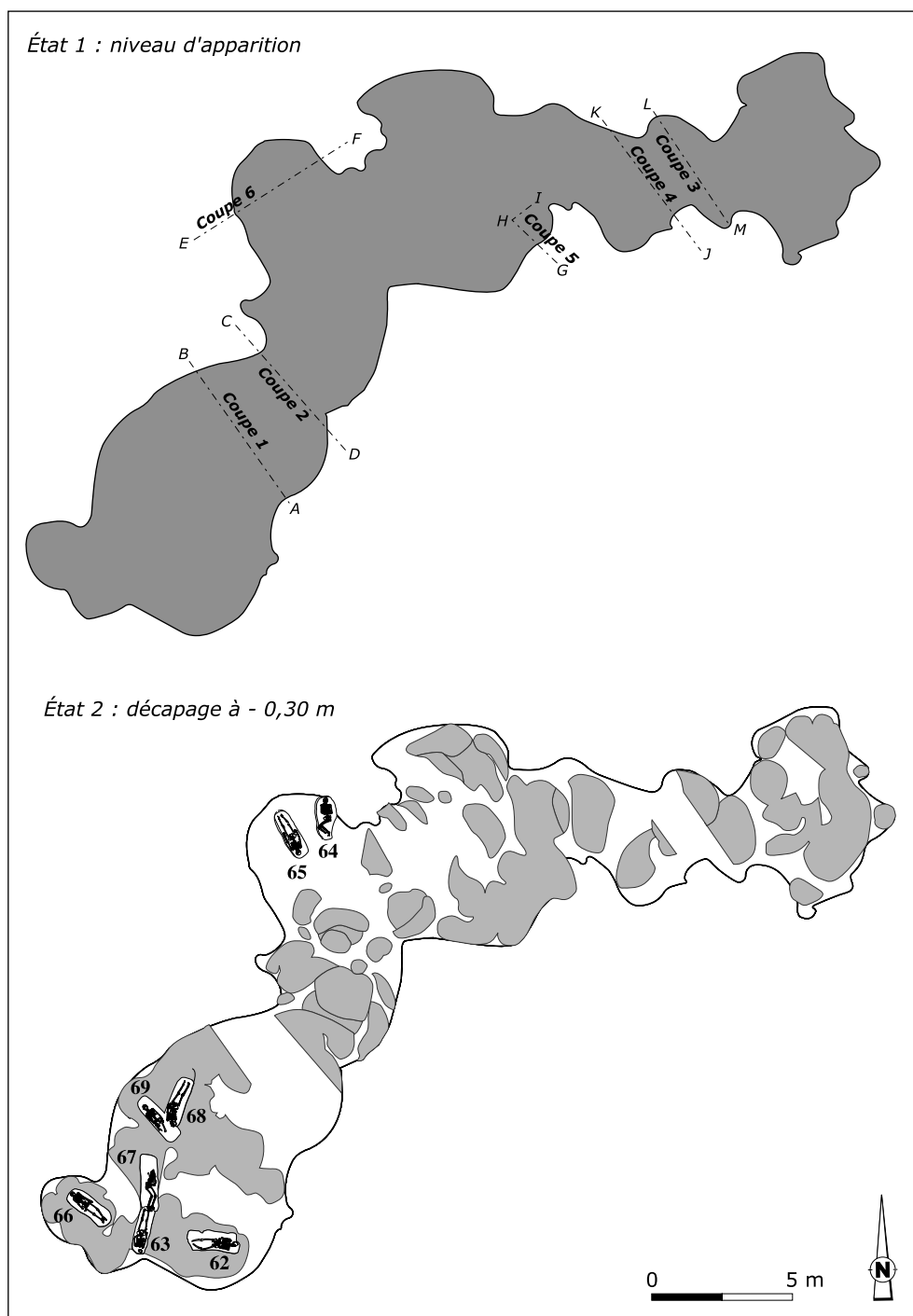


Fig. 8. Plan général des deux états de fouille de la fosse polylobée 60.

importe aussi de prendre en compte d'autres facteurs comme les choix culturels et traditions locales, variables d'une période à une autre.

L'approvisionnement en eau

À proximité du petit silo, le puits (st. 58) constitue le seul point d'eau découvert sur le site. Il s'agit d'une fosse sub-circulaire de taille moyenne (diamètre

2,50 m), profonde de 1,90 m. À 1,10 m sous le niveau de décapage apparaissait la nappe phréatique. Le creusement très large au sommet (avant-trou) se rétrécit rapidement « en marches d'escalier » pour mener au conduit du puits proprement dit, d'1 m de diamètre.

L'essentiel du mobilier de la fouille provient de cette structure : un bord d'écuelle basse à carène douce (fig. 12), quelques os de faune, en très bon état de conservation, ainsi que des charbons. Étant donné la

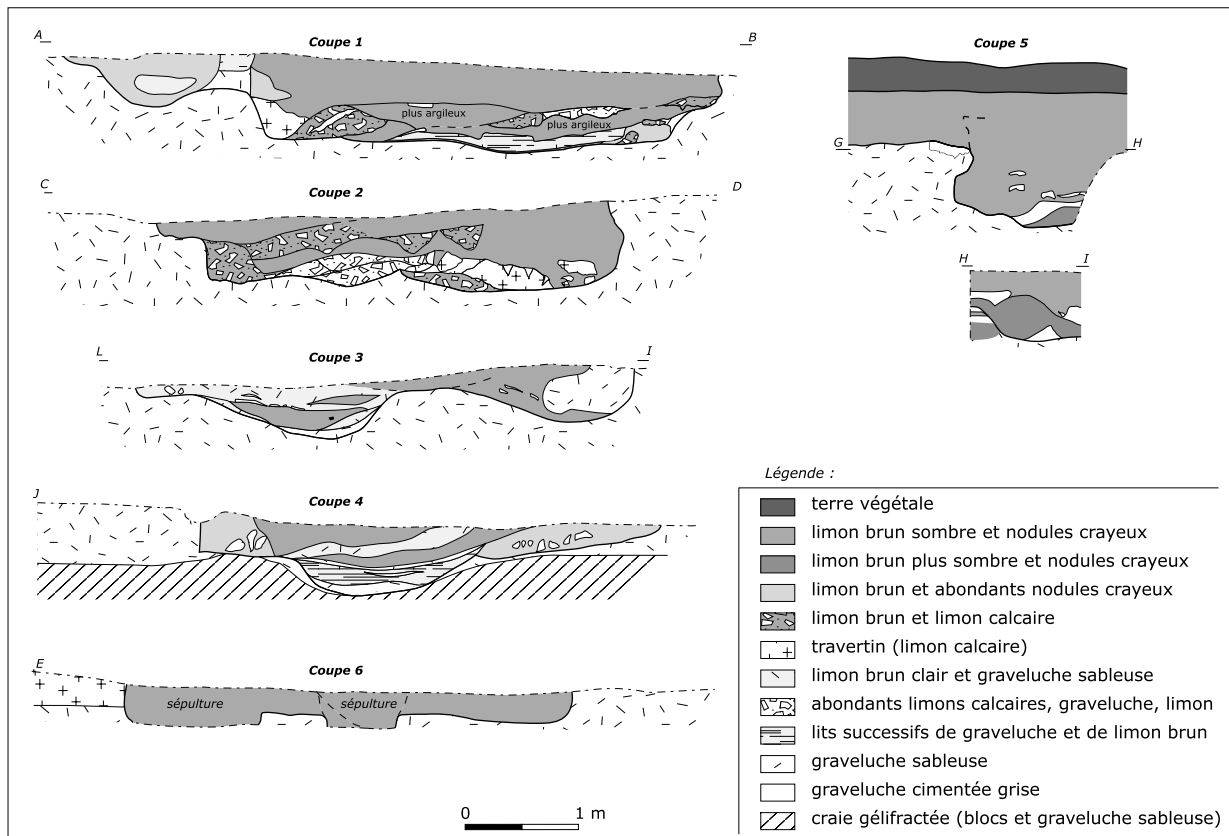


Fig. 9. Coupes de la fosse polylobée 60.



Fig. 10. Vue de la coupe 3 de la fosse polylobée 60.

faiblesse de l'échantillon céramique, nous accordons plus de crédit à la datation radiocarbone (fig. 13) d'un charbon récolté en fond de puits. Les premières phases de comblement du puits datent entre 1010 et 820 B.C. (Ha B1-3), avec une probabilité plus forte (Gra-25566, 2760 ± 40 B.P.) pour la fourchette 940-840 B.C., soit Hallstatt B2-3. Les tessons de céramiques situés dans les niveaux supérieurs du comblement suggèrent un abandon avant le 1^{er} Âge du Fer (Ha C). L'activité du puits a donc duré au maximum un bon siècle, du Ha B2 au Ha B3, le puits étant déjà trop obstrué au Ha C.

Une ou plusieurs phases d'occupation ?

Comme on aura pu le constater, la pauvreté en mobilier céramique limite les hypothèses chronologiques. Sauf à imaginer que toutes les structures soient contemporaines de la phase active du puits – Ha B2-3 –, la présence de mobilier hallstattien au sommet du comblement plaide en faveur d'une poursuite de l'occupation domestique au cours du Hallstatt C au moins. Mais dans l'état actuel des données, il n'est pas permis de proposer un schéma spatial d'évolution.

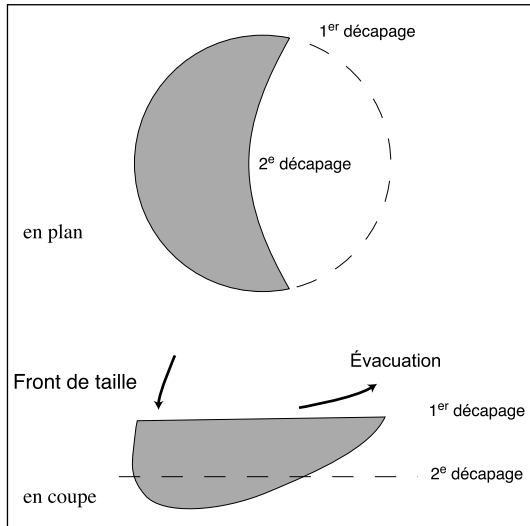


Fig. 11. Schéma de creusement d'un lobe d'une fosse d'extraction.

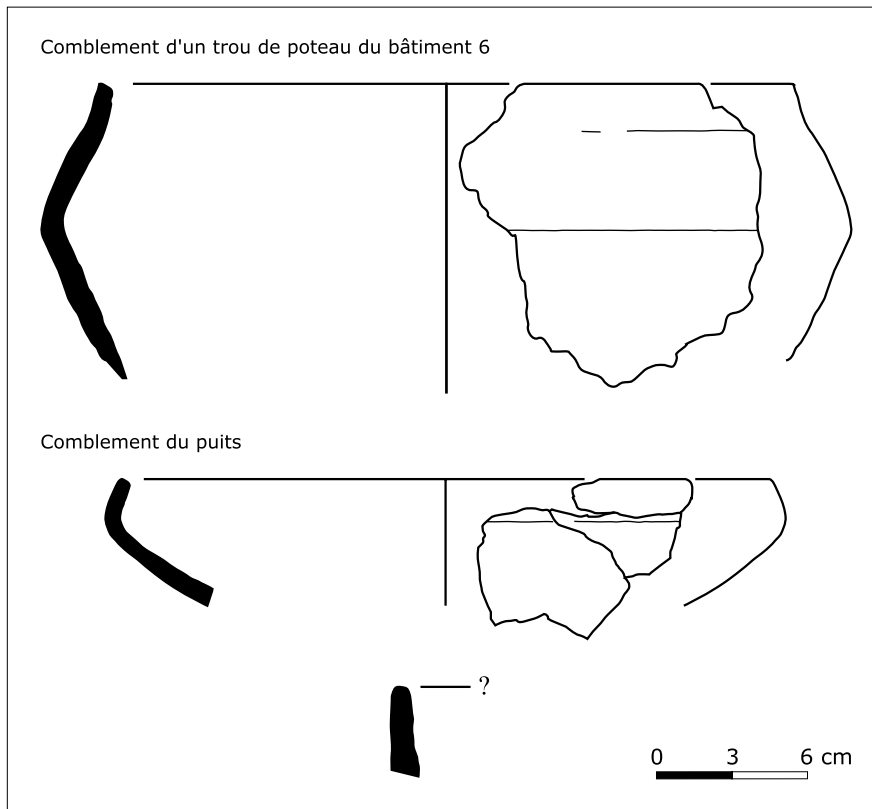


Fig. 12. Mobilier céramique du puits et d'un bâtiment.

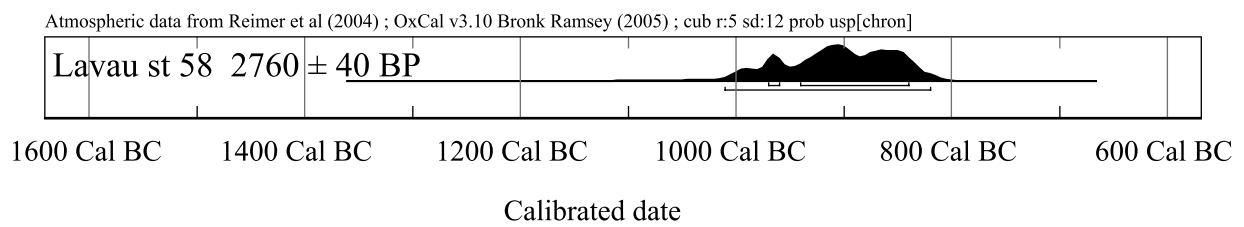


Fig. 13. Datation radiocarbone du puits 58.

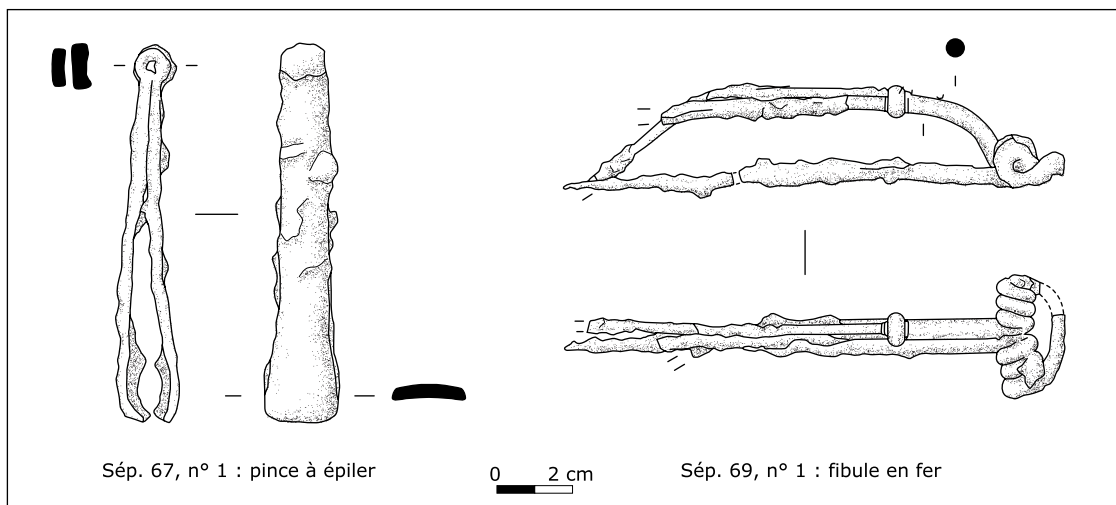


Fig. 14. Objets métalliques des tombes 67 et 69 (dessins : I. Turé, INRAP).

UNE NÉCROPOLE INSOLITE

C'est lors du second décapage effectué à l'intérieur de la fosse d'extraction n° 60 que sont apparues huit sépultures (fig. 8). Elles se répartissent dans deux lobes distincts : six au sud-ouest (st. 62-63 et 66-69) et deux à l'ouest (st. 64-65). Les tombes sont plutôt creusées sur le pourtour de la fosse d'extraction et leur remplissage reprend le sédiment qui comble la carrière. Mais cela n'explique pas pourquoi les populations ont privilégié une localisation particulière des sépultures au sud et à l'ouest de celle-ci. D'autre part, leur localisation exclusive dans la structure polylobée indique un choix conscient de leur implantation, et suppose que la carrière d'extraction, rebouchée jusqu'à son profil d'équilibre, était encore visible. Toutefois, reste encore inexpliqué le fait que ces populations aient opté pour une fosse d'extraction, et plus particulièrement celle-ci, au détriment des deux autres, au sud-ouest.

Ce cas de fosse polylobée comme réceptacle de tombes est, à l'heure actuelle, unique en Champagne-Ardenne pour cette époque. En revanche, à d'autres époques, des fosses comparables ont aussi été réutilisées pour y déposer des morts (ex. : *Sézanne l'Ormelot* - Hallstatt B2/3-C; GRISARD *et alii*, à paraître). Cette pratique de réutilisation de structure domestique à des fins funéraires est par ailleurs bien documentée pour les silos, dont un pourcentage, variable selon les régions, accueille des défunts de la fin de l'Âge du Bronze à la fin de La Tène moyenne. Elle est particulièrement connue et étudiée dans plusieurs régions du Bassin parisien (BARAY, 2003; BONNABEL *et alii*, 2005a et b; DELATTRE, 2000; DELATTRE *et alii*, 2000).

Cependant, ces deux phénomènes ne possèdent pas la même valeur pour au moins deux raisons. D'une part, la fréquence et la géographie des détournements de silos signalent une pratique culturelle généralisée d'une ampleur radicalement différente de « l'anomalie » repérée à Lavau. D'autre part, l'inhumation (ou le dépôt de cadavre) en silo a lieu relativement peu de temps après l'abandon de sa fonction de stockage, alors que les tombes de la nécropole de Lavau ont été creusées sur le modèle d'une nécropole laténienne, plusieurs siècles après l'utilisation de la carrière d'extraction, sans aucun lien culturel avec celle-ci.

Éléments de datation

L'absence de recoupement dans les fosses sépulcrales, la probable simultanéité de deux sépultures (st. 68-69) (contact os à os) et l'existence d'une seule superposition (st. 63-67) indiquent le marquage au sol des tombes ainsi qu'une utilisation funéraire de courte durée. Sur les huit tombes, seules deux – st. 67 et 69 – contenaient du mobilier métallique (nécessaire de toilette et accessoire vestimentaire). Par ailleurs aucun vase ni même de fragment de céramique ou de faune n'accompagnait ces défunts.

Dans la main droite du défunt de la tombe 67 se trouvait une pince à épiler, en position verticale, la partie active vers le sol (fig. 14). Ce type d'objet fait partie des nécessaires de toilette que l'on retrouve dans les tombes laténiennes des deux sexes (ROZOY, 1987; STEAD *et alii*, 2006). Pour exemple, on peut citer les nécropoles de Manre *Le Mont Troté*-MT133, Quilly *Le Fichot*-Q8, Ménil-Annelles *Le Montant de l'Obit*-M4, Ville-sur-Retourne *Budant à la route de Pauvres*-

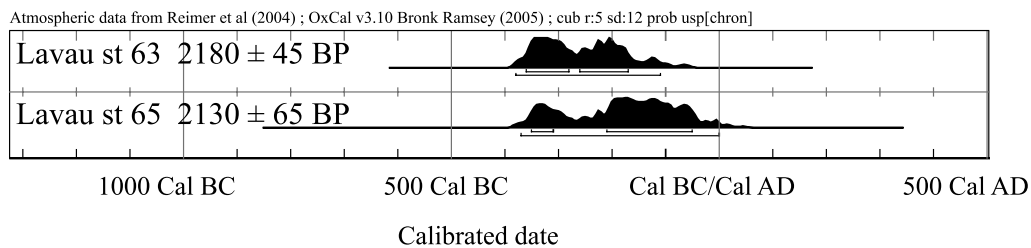


Fig. 15. Datations radiocarbone des tombes 63 et 65.

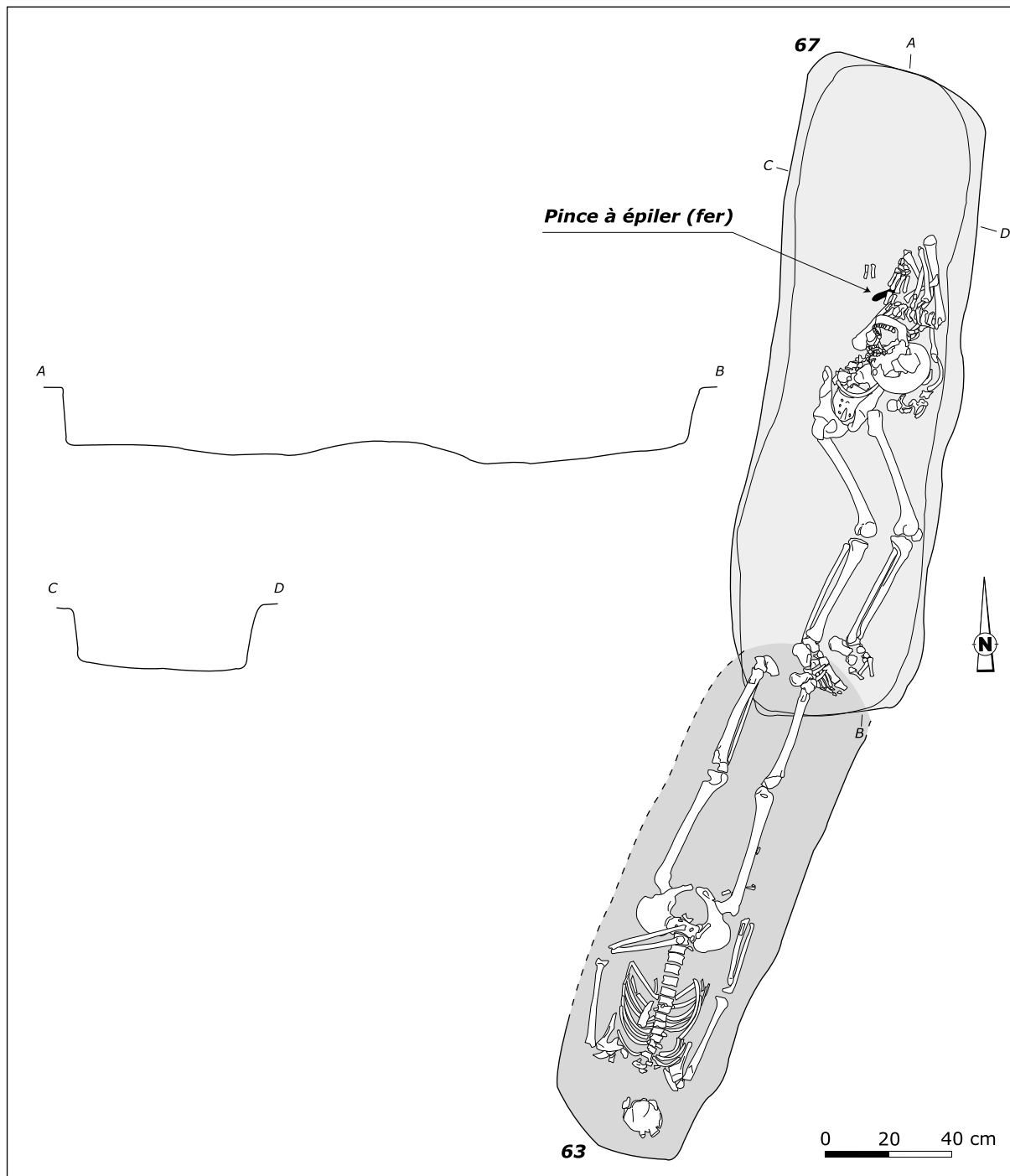


Fig. 16. Plan des tombes 63 et 67.

V9. D'une manière générale, la plupart des pinces à épiler connues en Champagne sont issues de contextes datés de La Tène ancienne, le corpus des sépultures de La Tène moyenne étant encore trop peu représentatif (PIÉCHAUD, 1985 ; STEAD *et alii*, 2006).

L'homme de la tombe 69 portait une fibule en fer en avant des côtes gauches (fig. 14). D'un état moyen de conservation, elle ne comporte que l'arc, le ressort et l'ardillon. Il s'agit d'une grande fibule à ressort bilatéral à deux fois trois spires et corde externe. Le pied est rattaché sur le sommet de l'arc par une petite bague. L'originalité de cet objet tient à l'emploi de deux matériaux : arc en alliage cuivreux et le restant en fer. Cette fibule s'apparente aux exemplaires les plus anciens retrouvés sur le site d'Acy-Romance (Ardennes) : elle se rapproche de celle du silo 3000 ARW9, datée de la fin de La Tène C1 (FRIBOULET, 1997).

Ces deux objets ont été datés du III^e siècle avant J.-C. (LT C).

Pour contrôler et compléter ces données, deux autres tombes – st. 63 et 65 – ont fait l'objet d'une datation par radiocarbone (fig. 15). La tombe 63 est antérieure d'un point de vue stratigraphique à la tombe 67, dépositaire de la pince à épiler ; quant à la tombe 65, elle fait partie du second groupe de tombes, distant de quelques lobes d'extraction. Les deux résultats montrent une réelle homogénéité de la fourchette chronologique. La sépulture 63 couvre la période 390-100 B.C. (GrN-27730, 2180 ± 45 B.P.), soit La Tène B1-La Tène D1a, et la sépulture 65 occupe la fourchette 370 B.C.-10 A.D. (GrN-27731, 2130 ± 65 B.P.) avec une préférence entre 210-50 B.C., soit la fin de La Tène C1-La Tène D2a. Les résultats montrent donc une convergence pour la période située entre la fin de La Tène C1 et La Tène D1a.

Corrélées aux deux objets métalliques, ces indications corroborent l'hypothèse d'une nécropole de La Tène moyenne, voire du début de La Tène finale (LT C-D1). Sa durée d'utilisation serait assez resserrée, une centaine d'années tout au plus, mais sans précision sur sa chronologie interne.

Pratiques funéraires

Un petit groupe aux positions d'inhumation variées

Les positions témoignent de la diversité des gestes liés à l'inhumation. Six individus sont en decubitus dorsal, deux en procubitus (partiel pour un) (st. 67 et 68, fig. 16 et 18). La variété se retrouve également dans la position des membres supérieurs (en extension, en hyperflexion ou légèrement fléchis) et inférieurs (en

extension ou en flexion). Deux défunts (st. 62 et 64, fig. 17) étaient probablement inhumés avec un ou les deux genoux surélevés, qui ont glissé jusqu'à reposer contre le bord de fosse. Cette diversité se reflète également dans les orientations des fosses, qui ne suggèrent aucun axe préférentiel.

Le défunt de la sépulture 6

Parmi la variété de gestes existant à Lavau, tant dans les orientations que dans les positions des défunts, une sépulture se distingue : st. 67 (fig. 16 et 18). Les membres inférieurs de cet homme sont légèrement fléchis vers la droite, alors que son bassin et ses vertèbres lombaires sont à plat sur le fond de fosse (en procubitus), légèrement tournés vers la gauche. En revanche, le haut du corps est complètement relevé vers l'arrière, à 90° par rapport aux lombaires (fig. 19). Tout le tronc est ramassé sur lui-même. Il existe une forte rupture au niveau de la première lombaire, avec une torsion inverse entre le haut et le bas du corps. Le glissement du crâne et des premières cervicales vers l'arrière est probablement dû à une pression venant du dessus alors que le reste de la colonne cervicale et les premières vertèbres thoraciques sont restés en connexion stricte. Les bras sont croisés, les coudes contre le fond de fosse et les mains se retrouvent de part et d'autre du cou. Cette position est d'autant plus étrange que les dimensions de la fosse sont prévues pour accueillir un individu allongé. On observe un effet de paroi très net sur la gauche du squelette, qui se trouve d'ailleurs légèrement décalé vers la droite de la fosse.

Au moins trois hypothèses peuvent expliquer cette position :

- Il est possible que le défunt ait reposé sur un élément périssable pentu ayant occupé la moitié nord et est de la fosse. Cet élément aurait empêché les ossements de migrer vers la gauche et permis au tronc d'être redressé tout en étant maintenu. Cependant, lors de la décomposition de cet élément périssable, les os en équilibre instable auraient dû tomber sur le fond de la fosse, sauf si cet espace vide a été comblé entre-temps. Il est possible également que cet homme ait été déposé sur du sédiment, dans une fosse déjà partiellement comblée.

- Une autre hypothèse, pour expliquer le redressement du haut du corps, suggère l'arrachage d'un torque lors d'un pillage, ancien ou récent. Mais il s'agit d'un homme, et les torques sont majoritairement des parures féminines, bien qu'on ne puisse exclure l'existence de torque pour homme. Cependant, ce cas de figure n'apparaît sur les gravures de stèles funéraires qu'à La Tène finale. Enfin et surtout, les cervicales et le crâne indiquent une bascule vers l'arrière associée à

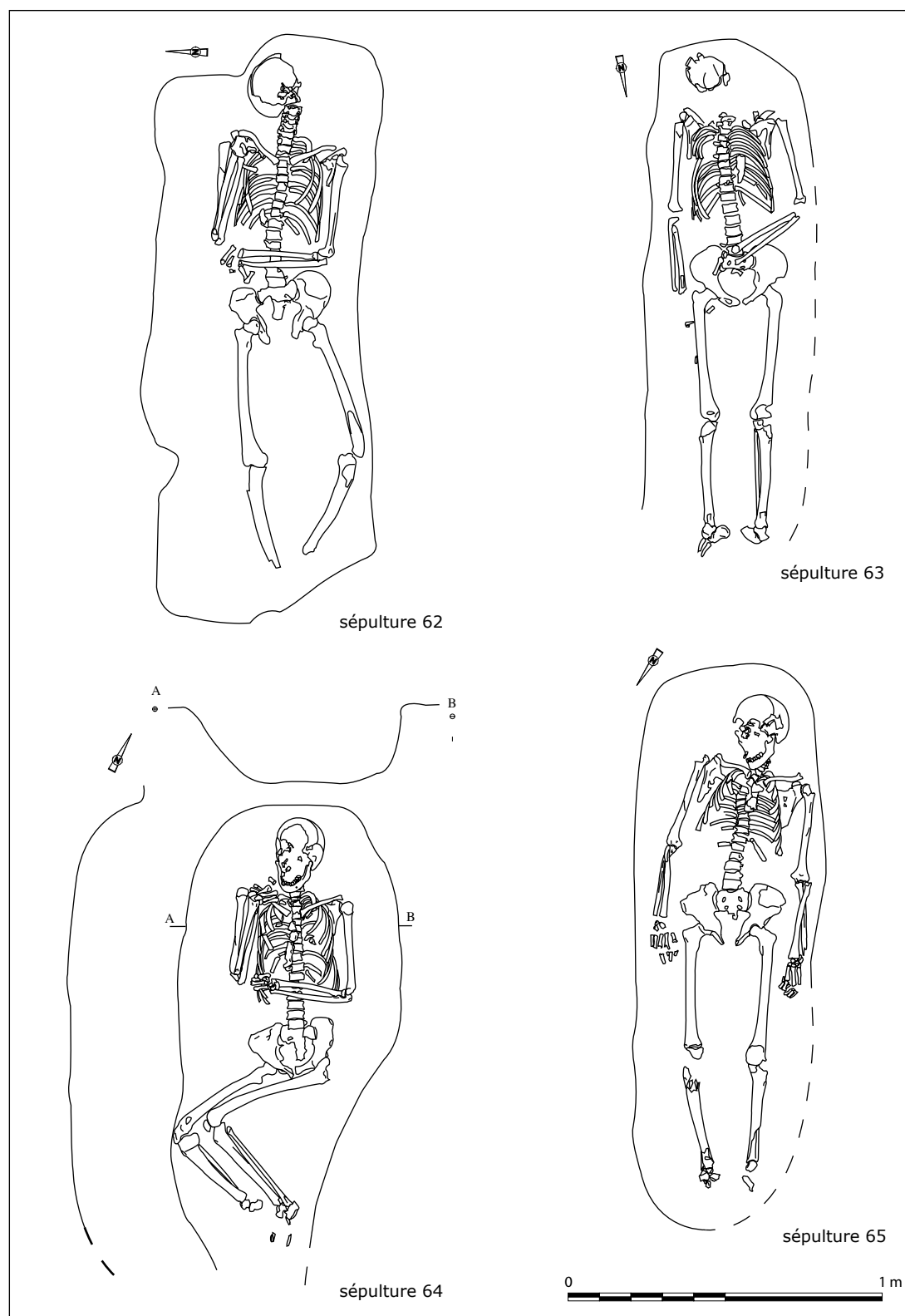


Fig. 17. Plan des tombes 62-65.

une pression venant du dessus. L'hypothèse de l'arrachage du torse semble donc peu probable puisque trop d'éléments la contredisent.

– Une dernière hypothèse insolite mais que l'on ne peut exclure, serait que l'inhumé ait été enterré vivant (dans un état inconscient), qu'il se soit redressé

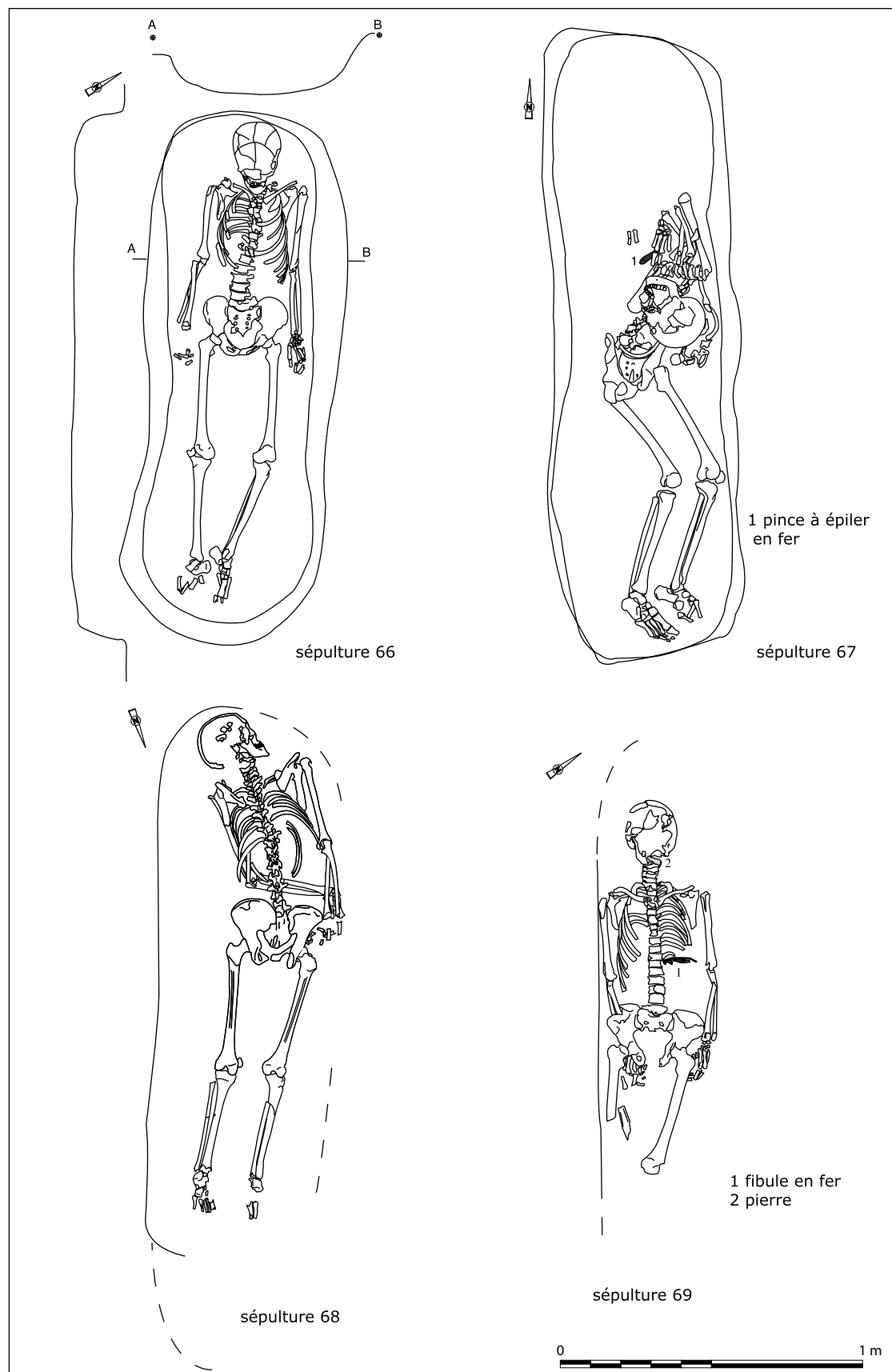


Fig. 18. Plan des tombes 66-69.



Fig. 19. Vue de la tombe 67.

pour sortir de la fosse encore vide, et que le sédiment déposé au-dessus (probablement sur un couvercle) se soit engouffré brutalement dans la fosse, lui fermant toute issue. Mais aucune crispation des phalanges n'est visible sur les mains ou sur les pieds. Le seul élément tangible est que le haut du corps s'est décomposé dans un espace restreint, probablement colmaté progressivement par le sédiment, avec une pression venant du haut, et que cette position curieuse n'était pas une volonté de la part du groupe des vivants (les inhumants), la fosse étant prévue pour accueillir un individu allongé. Cette hypothèse reste plausible en raison de l'incertitude des signes de la mort qui a duré jusqu'à une date récente. En Occident, durant le Moyen Âge et à la période moderne, l'abus des enterrements précipités a engendré une crainte durable et légitime d'être enterré vivant. Il aura fallu l'avancée de la médecine scientifique avec le statut de mort cérébrale pour lever cette crainte (ARIÈS, 1977).

Dans quel contenant ont été déposés ces défunts ?

On observe une relative homogénéité quant à l'utilisation de certains types de contenants. L'analyse détaillée de la position des ossements et l'interprétation des phénomènes taphonomiques (DUDAY, 1990; BONNABEL, 1997) ont permis de mettre en évidence pour tous les défunts la présence d'un contenant souple (type vêtement ou couverture), associé à un coussin céphalique (pour cinq défunts: st. 62, 63, 64, 65 et 69) à l'exception de la sépulture 64. La présence d'un

couvercle est supposée pour six tombes (excepté les sépultures 68 et 69).

La population: qui a-t-on inhumé ici ?

Les inhumés de Lavau sont presque exclusivement des hommes (BRUZEK, 1991) (une seule femme inhumée, st. 66). À l'exception d'un jeune adulte (st. 68) et d'un adulte âgé (st. 62), les défunts sont des adultes matures (MASSET, 1982). Cet ensemble ne peut être le reflet d'une population naturelle. En effet, l'absence d'enfants et d'adolescents, tout comme la rareté des femmes, sont des arguments en faveur d'un tri selon l'âge et le sexe, opéré par le groupe inhumant.

Quel était leur état sanitaire ?

Comment ont-ils vécu ?

L'état sanitaire de ces défunts est plutôt bon. En effet, les stress décelables sur les dents (hypoplasies linéaires) sont discrets. Pour un seul homme (st. 68), ces stigmates sont marqués et se prolongent sur toute la durée de la minéralisation (jusqu'à 12 ans). Son état sanitaire s'est dégradé de manière précoce au point d'entraîner la mort, si l'on en croit son décès au début de l'âge adulte, survenu entre 20 et 25 ans. Pour tous les autres défunts, les stress ayant entraîné ces hypoplasies se sont produits entre 2 et 4 ans. Ils peuvent être l'expression d'un changement dans les habitudes alimentaires des enfants (par exemple, l'arrêt de l'allaitement et le passage à une alimentation variée).

Les maladies dégénératives (enthésopathies et arthroses), qui augmentent avec l'âge, particulièrement chez les personnes sollicitant beaucoup leur squelette, sont peu présentes dans cette population, hormis sur la colonne vertébrale (particulièrement pour les sépultures 62 et 65, qui sont également parmi les défunts les plus âgés).

Les pathologies sont absentes sur cette population à l'exception d'une manifestation d'infection rachidienne sur le défunt st. 65, associée à la présence de kyste et de caries importantes. Ces atteintes dentaires sont également présentes chez la femme (st. 66).

L'état général et sanitaire de cette population est conforme à ce qu'on trouve dans les nécropoles de la même période ou légèrement antérieures (La Tène ancienne). Les maladies dégénératives et les indicateurs de stress sont peu présents et faiblement marqués (BONNABEL, PARESYS, 2005a). C'est une population relativement favorisée, à l'abri des gros problèmes sanitaires. Les individus les plus atteints par les maladies dégénératives sont classiquement les plus âgés.

Une nécropole familiale ?

L'analyse morphologique (étude des caractères discrets [HAUSER, DE STEFANO, 1989] et analyse métrique) a mis en évidence la proximité biologique de la population inhumée à Lavau. En effet, tous les individus semblent avoir une proximité génétique assez forte (trois ou quatre caractères discrets partagés : métopisme, foramen susorbitaire, perforation du canal post condyloire, dédoublement du canal hypoglosse). Cela mettrait en valeur le caractère endogame du groupe dont ils sont issus.

L'analyse métrique fait ressortir le fort dimorphisme sexuel de cette population. Le cas du jeune et gracile adulte 68, un des deux défunts déposés en procubitus (avec st. 67), ne diffère pas du reste de la population, hormis par la présence d'hypoplasies nombreuses et marquées.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La première occupation humaine durable au lieu-dit *Les Corvées* remonte à la fin de l'Âge du Bronze. La fouille de 2002 n'aura permis de comprendre qu'une partie de cet établissement rural qui se développe en direction de l'ouest, vers la vallée de la Seine. Ses caractéristiques ne diffèrent pas du « standard » proposé pour une ferme de cette période depuis plusieurs années maintenant (BLOUET, 1992; BRUN, 1992; MARION, 2000). Fosses d'extraction de matériau de

construction, puits, structures de stockage des denrées agricoles (greniers, silo) constituent l'armature en creux de cet établissement. Les carrières de matériau occupent une surface très importante, bien que cela ne soit pas une exception. Par ailleurs, la très faible quantité de mobilier, qui entrave les possibilités de chronologie fine, ne surprend guère puisque cette situation se répète assez souvent sur les sites ruraux.

À la suite de l'abandon ou du déplacement du centre agricole humain exploitant ce secteur, la seconde et dernière occupation humaine sur ce lieu-dit est représentée par une petite nécropole laténienne.

L'originalité de ce petit groupe de défunts réside essentiellement dans le choix du lieu d'inhumation et dans les siècles qui le sépare de la carrière originelle. Le choix fait par le groupe humain d'inhumer ses morts dans une ancienne carrière est délibéré. L'emplacement des tombes sur les bords de la fosse d'extraction et l'absence de toute tombe en dehors constituent les éléments décisifs qui attestent de la visibilité de la carrière (partiellement comblée) lors de leur installation et du caractère volontaire de l'acte. À la même époque, de nombreuses batteries de silos servent aussi de lieu funéraire pour un ou plusieurs individus. S'agit-il de la même démarche consciente de réutilisation d'une structure ayant une autre fonction initiale? En vertu de quel rite, de quelle idéologie, une partie de la population se trouve enterrée en dehors du cadre « classique » des cimetières? Nous renvoyons pour ces questions aux articles parus récemment sur les inhumations en silos (BONNABEL, PARESYS, 2005a; DELATTRE *et alii*, 2000; VILLES, 1987).

La datation de cet ensemble, bien qu'homogène, repose sur très peu d'éléments. Cette « pauvreté » en mobilier, et en particulier l'absence de parure pour la femme 66, est une autre caractéristique de ce petit groupe. Dans les nécropoles contemporaines fouillées dans la région (Perthes *Pièce des Essarts*, *La Grande Pièce* [LALLEMAND, 2001] et Bussy Lettrée *La Basse Cour* [RIQUIER, 2004]), les femmes sont inhumées avec leur parure (torque, bracelet, fibule...). Ces ensembles, qui totalisent moins d'une dizaine de sépultures, sont essentiellement composés de femmes et d'immatrices, les défunts masculins étant absents ou très rares. On retrouve les mêmes caractéristiques dans certaines nécropoles du sud du Bassin parisien (BARAY, 2003).

Les inhumations de Lavau sont l'expression de pratiques funéraires diversifiées. La population, par l'absence totale d'individus immatures et la présence de 90 % d'hommes inhumés (dont un adulte âgé et un adulte jeune) ne peut en aucun cas correspondre à une population naturelle.

La population inhumée à Lavau ne diffère pas dans son état sanitaire de celles déposées dans les nécropoles de la même période, les individus âgés présentant le plus d'atteintes par les maladies dégénératives. Cette sélection des inhumés correspond à un tri des vivants (que l'on retrouve dans les autres nécropoles contemporaines de la région), sur des critères qui nous échappent, probablement familiaux dans le cas de Lavau. La proximité biologique des défunts ainsi que leur appartenance à un même groupe familial sont également des caractéristiques fréquentes des petits ensembles de cette époque déjà fouillés dans la région.

Ces quelques éléments de synthèse poussent à s'interroger : ces pratiques funéraires sont-elles liées à une modification d'ordre chronologique ou sont-elles une particularité locale, relevant de l'anecdote ? On constate en effet que les batteries de silo fouillées dans l'Aube présentent une plus forte proportion d'inhumés que celles de la Marne ou des régions limitrophes. Y a-t-il un lien entre tous ces types de réutilisation ?

Ou plus simplement, sont-elles l'expression d'une sélection et d'une répartition spatiale selon le sexe et l'âge en fonction du lieu d'inhumation (cimetière d'hommes, cimetière de femmes et d'enfants) ? Quelle est la signification de ces pratiques ? Et dans ce cas, où se trouvent les autres cimetières de femmes et d'enfants de Lavau ?

Plus largement, c'est par leur « banalité » et leur « pauvreté » que les vestiges de ces deux occupations trouvent toute leur importance. Sans les méthodes modernes de détection des sites archéologiques, l'existence de ces vestiges protohistoriques n'aurait jamais été envisagée. Or, le lieu-dit ne semble avoir été occupé durablement par des populations humaines qu'à ces deux périodes anciennes. En l'absence de la systématisation de ce type d'opération, rien ne permettrait de retracer l'évolution locale d'un terroir pour les périodes anciennes.

ANNEXE : CATALOGUE DES SÉPULTURES

Sépulture 62 (fig. 17)

Il s'agit d'un homme âgé (stade 2,44 de synostose des sutures crâniennes). Il est déposé en decubitus dorsal dans une fosse ovale, à parois et fonds irréguliers, orientée à 90°. Son crâne apparaît en vue antéro-latérale droite mais déconnecté du rachis cervical, qui présente une courbure inversée par rapport à l'anatomie (convexe en vue supérieure). La mandibule est absente. Les membres supérieurs sont fléchis, le droit hyperfléchi et le gauche à 90°, la main droite se trouve en avant de la ceinture scapulaire droite et la gauche

en avant des dernières côtes droites, à plat. Le membre inférieur droit est en extension et le gauche est légèrement fléchi vers la gauche, avec le genou surélevé. Les pieds sont absents.

Le crâne a basculé vers l'arrière. Les deux humérus sont déconnectés des scapula, la main gauche est disloquée. Le fémur gauche est déconnecté du tibia. Les connexions sont préservées sur le reste du squelette. Quelques contraintes sont visibles sur la scapula gauche (verticalisée), la ceinture pelvienne (maintenue en position fermée) et sur les côtes (léger volume maintenu). Un effet de paroi est visible sur le côté droit.

Cet homme a été inhumé dans une enveloppe souple (contraintes sur les os et dislocations), qui pourrait être un vêtement, avec un coussin sous la tête (bascule du crâne). Il est possible qu'un couvercle ait fermé la fosse. La présence d'une paroi rigide sur la droite du mort est possible.

Sa stature (calculée d'après la longueur du fémur) est de 1,68 m.

Son canal hypoglosse est dédoublé à droite et il existe aussi un dédoublement de la surface articulaire supérieure de l'atlas.

Cet homme présente une légère cribra orbitalia et une légère hyperostose poreuse. Il n'est pas métopique. Il présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire légères et moyennes sur les incisives et les canines inférieures, dans les deuxième et dernier tiers de la minéralisation.

Les maladies dégénératives (arthrose et enthésopathies) sont peu développées sur son squelette, sauf sur le rachis où l'arthrose est moyenne à marquée. On note la présence de petites hernies discales sur les thoraciques du bas. L'attrition dentaire et la maladie parodontale sont marquées et il n'y a pas de carie.

Aucune pathologie n'est visible sur ce squelette.

Sépulture 63 (fig. 17)

C'est un homme mature, déposé en decubitus dorsal dans une fosse ovale et arasée, orientée à 190°. Ses pieds sont au-dessus de ceux de l'homme 67, séparés par 20 cm de sédiment et 63 lui est postérieur. Le crâne apparaît en vue antérolatérale droite, décalé vers la droite par rapport à l'axe du corps, le rachis cervical et la mandibule sont absents. Le membre supérieur droit est en extension alors que le gauche est légèrement fléchi. La main droite est à plat à droite du fémur droit, les doigts sont fléchis, la gauche est dans l'aîne, les doigts verticalisés dans le bassin. Les membres inférieurs sont en extension, les pieds en extension (le droit) ou en hyperextension (le gauche).

Quelques dislocations ont eu lieu au niveau du coude gauche et des deux avant-bras. On observe aussi le maintien de la ceinture pelvienne en position fermée, l'humérus et la scapula droite en équilibre instable et des contraintes visibles

sur les côtes et le pied droit ainsi qu'une légère bascule du crâne. Un effet de paroi est visible sur le côté droit.

Cet homme a été inhumé dans une enveloppe souple avec des manches (vêtement, surtout pour le haut du corps), avec un coussin sous la tête (bascule du crâne). Il est possible qu'un couvercle ait fermé la fosse (au niveau du bas du corps).

Sa stature (calculée d'après la longueur du fémur) est de 1,66 m.

Cet homme présente une légère hyperostose poreuse. Il présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire moyennes sur les incisives supérieures, dans la deuxième partie de la minéralisation.

Les maladies dégénératives (arthrose et enthésopathies) sont absentes sur son squelette. L'attrition dentaire est moyenne à marquée et il n'y a pas de caries.

Aucune pathologie n'est visible sur ce squelette.

Sépulture 64 (fig. 17)

Cet homme adulte (stade 1 de synostose des sutures crâniennes) a été inhumé en decubitus dorsal dans une fosse ovale avec un fond en cuvette, orientée à 330°. Son crâne est en vue antérieure, légèrement latérale droite, la mandibule est tombée en avant des premières vertèbres thoraciques. Le rachis cervical présente une courbure inversée par rapport à l'anatomie, mais les vertèbres sont en connexion entre elles en vue supérieure. Les connexions ne sont pas maintenues entre le crâne et les cervicales. Le membre supérieur droit est hyperfléchi, la main en avant de la ceinture scapulaire droite, à plat en vue dorsale avec les doigts fléchis. Le membre supérieur gauche est fléchi à 90°, la main en avant des côtes droites, à plat en vue dorsale, les phalanges proximales sont verticalisées contre les côtes, le poignet à une altitude supérieure à l'avant-bras. Les membres inférieurs sont fléchis vers la droite. Les chevilles sont à 90°, les métatarsiens gauches en vue latéro-dorsale.

Plusieurs dislocations se sont produites lors de la décomposition du cadavre: au niveau de la cheville droite, du poignet gauche (sans doute due à son altitude supérieure à l'avant-bras lors de l'inhumation), de la bascule du crâne en bas et en arrière. Des contraintes sont visibles sur l'épaule gauche (humérus et scapula en équilibre instable), et la ceinture pelvienne (maintenue en position fermée). La patella gauche est également en équilibre instable. Il existe un effet de paroi sur la gauche du squelette, qui pourrait être l'effet du bord de fosse (en cuvette).

Cet homme a été inhumé avec un coussin sous la tête (bascule du crâne). L'existence d'un couvercle est possible, tout en n'empêchant pas une arrivée rapide du sédiment sur le bassin et le genou gauche.

Sa stature (calculée d'après la longueur du fémur) est de 1,64 m.

Cet homme présente des foramen sus-orbitaires accessoires, une perforation du canal post-condyloire et un dédoublement du canal hypoglosse, tous ces caractères étant bilatéraux. Il présente également une agénésie de sa troisième molaire inférieure gauche et sa vertèbre transitionnelle thoraco-lombaire se trouve en T11.

Cet homme présente une légère hyperostose poreuse. Il n'est pas métopique. Il présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire moyennes à marquées sur les incisives, les canines et les prémolaires inférieures et supérieures, dans les deuxième et dernier tiers de la minéralisation.

Les maladies dégénératives (arthrose et enthésopathies) sont peu développées sur son squelette. On note la présence de petites hernies discales sur les thoraciques du bas et une malposition vertébrale au niveau thoracique. L'attrition dentaire est moyenne à marquée et la maladie parodontale est importante. Quelques petites caries sont visibles. De nombreuses pertes *ante mortem* ont eu lieu sur la mandibule et le maxillaire (la moitié des molaires).

Aucune pathologie n'est visible sur ce squelette.

Sépulture 65 (fig. 17)

Il s'agit d'un homme adulte (stade 0,7 de synostose des sutures crâniennes) déposé en decubitus dorsal dans une fosse ovale, arasée vers la moitié inférieure du corps, orientée à 160°. Son crâne est en vue latérale gauche légèrement antérieure. La mandibule est ouverte et déconnectée en avant des premières vertèbres thoraciques. Les vertèbres cervicales présentent une courbure inversée et non conforme à l'anatomie, elles sont en vue supérieure puis de plus en plus antérieure vers les thoraciques. Le crâne n'est plus en connexion avec les cervicales et a légèrement basculé vers la droite. Les membres supérieurs sont en extension, les mains à côté des fémurs homolatéraux, à plat en vue dorsale (la gauche a les doigts fléchis). Les membres inférieurs sont en extension, les chevilles à 90°.

Les chevilles et les pieds sont déconnectés des tibias, l'avant-bras gauche et l'épaule gauche sont disloqués. La scapula gauche est en équilibre instable (verticalisée) et on note la préservation d'un léger volume thoracique.

Ce défunt a été inhumé dans une enveloppe souple surtout visible sur le haut du corps (vêtement?), avec un coussin céphalique et la présence d'un élément de rétention des sédiments (couvercle?).

Sa stature (calculée d'après la longueur du fémur) est de 1,70 m.

Il présente des foramen sus-orbitaires et un pont clinocarotidien des deux côtés. La perforation du canal post-condyloire et le dédoublement du canal hypoglosse sont visibles à droite. Il présente des perforations olécraniennes et des encoches acétabulaires bilatérales. Les agénésies des troisièmes molaires sont visibles à droite pour la molaire supérieure

et des deux côtés pour les molaires inférieures. Des ponts sont visibles (spino-spinal et ptérido-basal) uniquement à droite et le foramen spinal est ouvert à droite, ainsi que le foramen de Vésale. La surface articulaire supérieure de l'atlas est dédoublée des deux côtés, et un pont articulo-postérieur est visible à droite.

Cet homme présente une légère hyperostose poreuse et un métopisme vestigial. Il présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire légères et moyennes sur les incisives, les canines et les prémolaires inférieures et supérieures, dans le deuxième tiers de la minéralisation.

Les maladies dégénératives (arthrose et enthésopathies) sont peu développées sur son squelette, sauf sur le rachis où l'arthrose est moyenne voire importante pour les dernières thoraciques. On note la présence de petites hernies discales sur les thoraciques du bas et les lombaires. L'attrition dentaire est moyenne, la maladie parodontale importante, et deux grosses caries sont visibles sur une prémolaire et une molaire. Les pertes *ante mortem* touchent toutes les molaires inférieures et supérieures. Il est possible qu'un kyste se soit développé dans l'alvéole de la première prémolaire supérieure gauche.

Une infection du rachis est possible, qui pourrait être la cause de la forte arthrose des articulations postérieures des dernières thoraciques.

Sépulture 66 (fig. 18)

C'est la seule femme adulte de cet ensemble (stade 0 de synostose des sutures crâniennes). Elle est inhumée en décubitus dorsal, dans une fosse ovale dont le fond est en cuvette, orientée à 310°. Son crâne est en vue supérieure, la mandibule déconnectée en vue antérieure. En revanche, le crâne est en connexion avec les premières cervicales, qui sont en vue supérieure puis de plus en plus antérieure vers les thoraciques. Les membres supérieurs sont en extension, les mains à côté des fémurs homolatéraux, à plat en vue dorsale (la droite a les doigts fléchis). Les membres inférieurs sont en extension, le gauche très légèrement fléchi. Le pied droit est à 90°, le gauche s'est mis à plat dans le prolongement du tibia, en vue latérale.

Le crâne a basculé vers l'avant, le pied et la cheville droits sont disloqués. La ceinture pelvienne est maintenue fermée. Il existe une contrainte et un effet de paroi sur le pied gauche.

Cette femme a été déposée dans une enveloppe souple qui maintenait le haut de son corps (vêtement?). La présence d'un élément de rétention des sédiments est possible pour le bas du corps (couverture?).

Sa stature (calculée d'après la longueur du fémur) est de 1,56 m.

Cette femme présente un petit os au lambda. Le foramen sus-orbitaire est visible à gauche, tout comme la perforation

du canal post-condyloïde. Un pont spino-spinal existe à droite, le pont ptérido-basal est bilatéral. La surface articulaire calcanéenne est dédoublée à gauche, et sa vertèbre transitionnelle thoraco-lombaire se trouve en T11.

Cette femme présente une légère hyperostose poreuse. Elle n'est pas métopique. Elle présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire légères et moyennes sur les incisives, les canines et les prémolaires inférieures et supérieures, dans les deuxième et dernier tiers de la minéralisation.

Les maladies dégénératives (arthrose et enthésopathies) sont absentes sur son squelette. L'attrition dentaire est légère, la maladie parodontale moyenne, et deux grosses caries sont visibles sur deux molaires. Une seule molaire a été perdue *ante mortem*. Des kystes sont visibles au niveau des premières molaires droites inférieure et supérieure et de la deuxième molaire supérieure gauche.

Aucune pathologie n'est visible sur ce squelette.

Sépulture 67 (fig. 18)

Cet homme (stade 0,8 de synostose des sutures crâniennes) a été déposé dans une fosse subrectangulaire à parois verticales mais à fond irrégulier, orientée à 0°, prévue pour accueillir un individu allongé. Cette inhumation est antérieure à la sépulture 63, dont les deux fosses se superposent, séparées par 20 cm de sédiment.

Sa tête a basculé en arrière (en vue antéro latérale droite), mais la colonne cervicale et les premières thoraciques sont restées en connexion stricte entre elles, sauf atlas et axis qui ont été éjectées vers l'arrière. La mandibule est ouverte. Le haut du tronc est complètement relevé vers l'arrière, presque à 90° par rapport aux lombaires (quasiment vertical), alors que le bas du tronc (lombaires et bassin) est en *procubitus*. Les bras sont croisés, les coudes contre le fond de fosse, et les mains se retrouvent de part et d'autre du cou (la main gauche a disparu lors du décapage). Les membres inférieurs sont fléchis vers la droite. Le pied droit est à 90° en vue latérale, alors que le gauche est en extension en vue plantaire, les phalanges intermédiaires remontant contre le bord de fosse.

De fortes dislocations sont visibles : rupture entre T12 et L1, torsion inverse entre les vertèbres lombaires (vers la gauche) et les membres inférieurs (vers la droite), dislocation du coude droit et de l'épaule droite. Le crâne a basculé sur le côté et l'arrière, il est déconnecté des cervicales. Le rachis est très segmenté, mais en connexion. La patella droite, ainsi que les deux humérus, la colonne cervicale, la main droite et les deux avant-bras sont en équilibre instable. Un effet de paroi très net est visible sur la gauche du squelette, qui se trouve légèrement décalé vers la droite, par rapport au centre de la fosse, le genou droit étant contre la paroi est. On note aussi des contraintes sur le dessus du crâne (pression venant du dessus : poids de la terre).

Ce défunt a été inhumé dans une enveloppe souple (vêtement pour le haut du corps?), associée à un couvercle.

Il possédait une pince à épiler à gauche de sa main gauche, la partie active vers le sol (probablement tenue lors de l'inhumation?).

Sa stature (calculée d'après la longueur du fémur) est de 1,69 m.

Il présente un foramen sus-orbitaire accessoire et une perforation du canal post-condyloïde, tous deux bilatéraux. Le dédoublement du canal hypoglosse est présent à droite, un pont clino-clinoïdien est visible à gauche. On observe un pont spino-spinal à gauche et un pont ptérygo-basal à droite. Le pont mylo-hyoïdien est bilatéral et l'agénésie de la troisième molaire supérieure est présente à gauche. Sa surface calcanéenne est dédoublée à gauche. Il présente une patella droite emarginata, une perforation olécranienne à droite et une encoche acétabulaire à gauche. Un ponticulus posticus est présent à droite.

Cet homme présente une légère hyperostose poreuse et un métopisme vestigial. Il présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire légères et moyennes sur les incisives, les canines et les prémolaires inférieures et supérieures, dans les deuxième et dernier tiers de la minéralisation.

Les maladies dégénératives (arthrose et enthésopathies) sont peu développées sur son squelette, sauf sur le rachis où l'arthrose est moyenne. On note la présence de petites hernies discales sur les thoraciques du bas et les lombaires et une malposition vertébrale. L'attrition dentaire est légère à moyenne, la maladie parodontale moyenne à importante, et quelques petites caries sont visibles ainsi qu'une moyenne sur l'incisive latérale inférieure gauche. Aucune perte *ante mortem* n'est visible.

Une protubérance osseuse de 2 mm est visible sur le pariétal droit, vers le lambda. Est-ce la manifestation d'une infection?

Sépulture 68 (fig. 18)

C'est un homme jeune (entre 20 et 30 ans, crête iliaque et extrémité sternale de la clavicule en cours de synostose) inhumé en *procubitus* dans une fosse ovale arasée, orientée à 190°. Sa fosse est tangente à celle de la sépulture 69. Ces inhumations sont-elles simultanées? Son crâne est en vue postéro latérale droite, la mandibule est fermée en connexion avec le crâne. Les premières cervicales ont glissé vers l'avant et sont déconnectées du crâne. Le membre supérieur droit est en extension, le gauche est fléchi à 90°. La main droite est à droite du fémur droit, en vue palmaire, la gauche en avant des côtes droites, le poignet fléchi vers le bas, en vue latéro palmaire. Les membres inférieurs et les pieds sont en extension, ces derniers en vue plantaire.

De nombreuses dislocations sont visibles: avant-bras droit, genou droit, épaule droite. La cheville gauche est en équilibre instable.

Malgré l'arrivée rapide du sédiment, il est possible qu'une enveloppe souple et un couvercle aient existé.

Sa stature (calculée d'après la longueur du fémur) est de 1,70 m.

Cet homme présente un foramen sus-orbitaire et une perforation du canal post-condyloïde bilatérale. Son foramen ovale est ouvert à gauche. Un pont mylo-hyoïdien est présent à droite.

Cet homme présente une légère hyperostose poreuse et il est métopique. Il présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire moyennes et marquées sur les incisives, les canines et les prémolaires inférieures et supérieures, dans les deuxième et dernier tiers de la minéralisation.

Les maladies dégénératives (arthrose et enthésopathies) sont absentes sur son squelette. L'attrition dentaire et la maladie parodontale sont légères, et il n'y a pas de carie. Aucune perte *ante mortem* n'est visible.

Aucune pathologie n'est visible sur ce squelette.

Sépulture 69 (fig. 18)

Il s'agit d'un homme jeune (stade 0,1 de synostose des sutures crâniennes), déposé en decubitus dorsal dans une fosse ovale arasée orientée à 310°. Son inhumation est-elle simultanée à la sépulture 68 (les deux fosses sont tangentes)? Le crâne est en vue antérieure. Les vertèbres cervicales présentent une courbure inversée et non conforme à l'anatomie, elles sont en vue supérieure puis de plus en plus antérieure jusqu'à la sixième cervicale. Elles ne sont plus en connexion avec le crâne. La mandibule est ouverte, déconnectée du crâne. Les membres supérieurs sont en extension, les mains à côté des fémurs homo latéraux, à plat en vue dorsale (légèrement latérale pour la gauche), les doigts fléchis vers l'intérieur. Elles étaient probablement en vue latérale à l'inhumation. Les membres inférieurs et les pieds sont absents (sépulture coupée au niveau des fémurs).

On observe une dislocation des deux avant-bras. Le crâne, la main gauche et les côtes gauches sont en équilibre instable. Le bord de fosse a entraîné un effet de paroi sur les ossements, visible à droite.

Il est possible que ce défunt ait été inhumé dans une enveloppe souple avec un coussin céphalique, n'empêchant pas une arrivée rapide du sédiment.

Cet homme possède une fibule en fer en avant des côtes gauches. Une pierre grise (marcassite?) est visible en arrière de la mandibule.

Sa stature (calculée d'après la longueur du fémur) est de 1,68 m.

Cet homme présente une perforation du canal post-condyloïde et un dédoublement du canal hypoglosse, des

deux côtés. Il a également une encoche acétabulaire et un dédoublement de la surface articulaire supérieure de l'atlas, caractères également bilatéraux.

Cet homme présente une légère hyperostose poreuse. Il n'est pas métopique. Il présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire légères et moyennes sur les incisives, les canines et les prémolaires inférieures et supérieures, dans les deuxième et dernier tiers de la minéralisation.

Les maladies dégénératives (arthrose et enthésopathies) sont peu développées sur son squelette. On note la présence de petites hernies discales sur les thoraciques du bas et les lombaires. L'attrition dentaire est moyenne et quelques petites caries ainsi qu'une moyenne sur une prémolaire sont visibles.

Aucune pathologie n'est visible sur ce squelette.

Bibliographie

- ACHARD-COROMPT N., 2003, « Creney-près-Troyes '18, route de Brienne' », in: *Bilan scientifique 2000*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 57.
- ACHARD-COROMPT N., BONNABEL L., BOULEN M., PIERRE-CULOT S., DESBROSSE V., DUGOIS F., DUROST R., GESTREAU R., KOEHLER A., LAURELUT CH., LE GOFF I., MATTERNE V., MOREAU C., PARESYS C., RIQUIER V., TRUC M.-C., BRUN O., GARENAUX V., LAGATIE Ch., MORIZE D., TAPPRET E., VANMOERKERKE J., FECHNER K., LAMBOT B., SCHIDLOWSKY V., TEGEL W., 2004, *Projet d'action collective de recherche: la plaine crayeuse champenoise et ses marges. Structuration de l'espace et aménagement des paysages de l'âge du Fer au haut Moyen Âge*, Rapport intermédiaire, 1^{ère} année, D.R.A.C. - S.R.A. Champagne-Ardenne/INRAP, 96 p.
- ARIÈS Ph., 1977, *L'homme devant la mort*, Seuil, rééd. 1985, 2 tomes.
- BARAY L., 2003, *Pratiques funéraires et sociétés de l'Âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII^{ème} siècle – troisième quart du III^{ème} siècle avant J.-C.)*, Paris, CNRS éditions, 454 p. (56^e suppl. à *Gallia*).
- BEVILACQUA R., 2004, « Lavau *Le Moutot, Les Petites Corvées* (10) », in: *Bilan scientifique 2001*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 55.
- BLOUET V., BUZZI P., DERIDEMY C., FAYE C., FAYE O., GEBUS L., KLAG T., KOENIG M.-P., MAGGI C., MANGIN P., MERVELET P., VANMOERKERKE J., 1992, « Données récentes sur l'habitat de l'Âge du Bronze en Lorraine », in: MORDANT Cl., RICHARD A. éd., 1992, *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 1990*, Paris, éd. du C.T.H.S., Section de Préhistoire et de Protohistoire, p. 177-193 (*Documents préhistoriques*, 4).
- BONNABEL L., 1997, « Vers la reconnaissance des contenants funéraires », *Bull. de la Société Archéologique Champenoise*, t. 90, n° 4, p. 103-110.
- BONNABEL L., PARESYS C., 2005a, « Inhumations de défunts dans les structures d'ensilage de l'âge du Fer: comment faire 'parler' les squelettes... », *Archaeologica Protohistorica XIII; Lunula*, 26-02-2005, Bruxelles, p. 47-54.
- BONNABEL L., PARESYS C., 2005b, « Les pratiques funéraires à travers les âges », in: LAGATIE Ch., VANMOERKERKE J., 2005, *Europort Vatry (Marne), les pistes de l'archéologie: quand la plaine n'était pas déserte*, S.R.A. Champagne-Ardenne/INRAP éd., Langres, éd. D. Guéniot, p. 89-96.
- BOURDIN D., 1994, *Pont-Sainte-Marie 'Les Dames Blanches', 'La Grande Côte' (10)*, Rapport de diagnostic, sept. 1994, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, 10 p.
- BRUN P., PION P., 1992, « L'organisation de l'espace dans la vallée de l'Aisne pendant l'Âge du Bronze », in: MORDANT Cl., RICHARD A. éd., 1992, *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 1990*, Paris, éd. du C.T.H.S., section de Préhistoire et de Protohistoire, p. 117-127 (*Documents préhistoriques*, 4).
- BRUZEK J., 1991, *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal: implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de Doctorat, Muséum d'Histoire Naturelle, Paris, inédit.
- DELATTRE V., 2000, « De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes: l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, n° 39, p. 5-30.
- DELATTRE V., GRANSAR F., BUCHSENSCHUTZ O., 2000, « Les inhumations en silos dans les habitats de l'âge du Fer du Bassin parisien », in: MARION S., BLANCQUAERT G. dir., 2000, *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Presses de l'ENS, p. 299-311 (*Études d'histoire et d'archéologie*, 6).
- DUDAY H., 1990, « Observation ostéologique et décomposition du cadavre: sépulture colmatée ou espace vide? », *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 29, fasc. 2, p. 193-195.

- DUROST R., 2004a, « Lavau 'Les Dames Blanches' », in: *Bilan scientifique 2001*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 55-56.
- DUROST R., 2004b, « Lavau 'Les Corvées' », in: *Bilan scientifique 2001*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 56-57.
- DUTOO D., 1993, « Lavau, 'Les Petites Corvées' », in: *Bilan scientifique 1992*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 41-43.
- FRIBOULET M., 1997, *Les cimetières du village gaulois d'Acy-Romance (Ardennes)*, Thèse de doctorat, sous la dir. d'O. Buchsenschutz, Université de Paris I, 2 vol., 391 p.
- GEORGES V., 2003, « Bréviandes 'Les Forgeottes' », in: *Bilan scientifique 2000*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 52-53.
- GRANSAR F., 2000, « Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale: complémentarité des structures et tendances évolutives », in: MARION S., BLANQUAERT G. dir., 2000, *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Presses de l'ENS, p. 277-299 (*Études d'histoire et d'archéologie*, 6).
- GRISARD J. et alii, à paraître, « Sézanne 'L'Ormelot' (51) », in: *Bilan scientifique régional de Champagne-Ardenne*.
- GRISARD J., RIQUIER V., à paraître, « Buchères/Mousseyl/St-Léger-Près-Troyes 'Parc Logistique' – Prologis et Fer 1 2006 : décapages 19 à 29 », in: *Bilan scientifique régional de Champagne-Ardenne*.
- HAUSER G., DE STEFANO G. F., 1989, *Epigenetic Variants of the human skull*, Stuttgart, E. Schweizerbartsche Verlagsbuchhandlung, 310 p.
- JOLY J.-L., 2000, « Lavau 'Les Blés d'Or' », in: *Bilan scientifique 1998*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 46.
- KOEHLER A., 1996, « Pont-Sainte-Marie 'La Grande Côte', 'Les Dames Blanches' », in: *Bilan scientifique 1994*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 33-34.
- LALLEMAND D., 2001, « Perthes 'Pièce des Essarts', 'La Grande Pièce' », in: *Bilan scientifique 1999*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 127-128.
- MARION S., BLANQUAERT G. dir., 2000, *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Presses de l'ENS, 527 p.
- MASSET C., 1982, *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse multigraphiée, Université de Paris VII, 301 p., inédit.
- MASSIN Cl., 1987, « Découverte fortuite archéologique à Pont-Sainte-Marie », in: *Vie en Champagne*, n° 373, p. 6-8.
- MOREAU C., à paraître, « Creney-près-Troyes ZAC de l'Hôtel Dieu (Aube) », in: *Bilan scientifique régional de Champagne-Ardenne*.
- PIECHAUD S., 1985, *Les couteaux, les outils et les instruments de toilette dans les sépultures de La Tène en Champagne*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de M. Lichardus, Université Paris I.
- RIQUIER V., 2004, « Bussy-Lettrée 'Europort ZAC 2' », in: *Bilan scientifique 2001*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 75-76.
- RIQUIER V., 2005, « Lavau 'Les Corvées' », in: *Bilan scientifique 2002*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 60-61.
- ROHMER P., 2003, « Lavau, 'Carrefour RN 77/RD 78' », in: *Bilan scientifique 2000*, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, p. 58.
- ROZOY J. G., 1987, *Les Celtes en Champagne: les Ardennes au second âge du Fer, Le Mont Troté, Les Rouliers*, Vol. 1: *Études*, 504 p.; Vol. 2: *Description*, 122 pl. (*Mémoire de la Société Archéologique Champenoise*, 4).
- STEAD I. M., FLOUEST J.-L., RIGBY V., 2006, *Iron Age and roman burials in Champagne*, Oxford, Oxbow Books, 345 p.
- VERDIN P., 2004, « Creney-près-Troyes 'ZAC Hôtel-Dieu' », in: *Bilan scientifique régional de Champagne-Ardenne*, p. 54.
- VILLARD A., 1988, *Creney-près-Troyes 'Le Paradis': prolongement du boulevard Pompidou (10)*, Rapport de sauvetage programmé, fév. 1988, D.R.A.C. - S.R.A. de Champagne-Ardenne, 25 p.
- VILLES A., 1987, « Une hypothèse: les sépultures de relégation dans les fosses d'habitat protohistorique en France septentrionale », in: DUDAY H., MASSET C. dir., *Anthropologie physique et archéologie: méthodes d'étude des sépultures, Actes du colloque de Toulouse, nov. 1982*, Paris, CNRS éditions, p. 167-174.